

Marcel GERVAISE
117 rue des Reyssoux Bas
24350 LA CHAPELLE GONAGUET
Tel : 06 82 91 34 02
Mail : gervaise.marcel@wanadoo.fr

Monsieur LE PAPE
Mairie
24350LA CHAPELLE GONAGUET

Les Reyssoux le 05/06/2018

Etant absent de chez moi depuis un moment, je prends connaissance d'un dossier de fusion envisagée entre LA CHAPELLE GONAGUET et CHANCELADE.

Avant de répondre à de nombreuses sollicitations me demandant de participer à des manifestations d'opposition à ce projet, je voudrais comprendre ce qui a motivé ce choix de votre part.

En effet il y a plusieurs mois, j'avais eu l'occasion de parler d'un possible rapprochement entre notre commune et Mme LE MAIRE de MENSIGNAC au cours d'un rencontre familiale.

Cette dernière me semblait très intéressée à l'époque.

Or d'après ce que j'ai appris depuis, elle aurait changé d'avis.

Renseignement pris plus avant, si elle a fait ce choix, c'est parce que LA CHAPELLE GONAGUET voulait l'entraîner dans la fusion avec CHANCELADE.

Or, voilà deux communes, tellement proches sur le plan de la ruralité, de la population, de la proximité, avec des équipements qui se complètent, qui ont des finances saines et qui pourraient représenter plus de 2000 habitants qui se trouvent toutes deux à être dans l'impossibilité de s'unir à cause du choix curieux de notre mairie !

Mais n'ayant pas la science infuse, j'aimerais que vous m'expliquiez ce qui vous amener à proposer ce choix ?

J'ai bien lu le document que vous avez fait distribuer dans nos boites aux lettres, mais celui-ci ne m'a absolument pas convaincu !!

Les arguments indiqués ne sont que des arguments purement administratifs et les promesses concernant le fait que la commune ne perdra rien n'engagent que ceux qui y croient !!!

Mon expérience passée dans diverses organisations importantes m'ont appris que quoique nous fassions, certaines décisions sont irrévocables et une fois engagées, nul ne peut empêcher leurs conséquences.

Si LA CHAPELLE GONAGUET fusionne avec CHANCELADE, faire croire à vos administrés qu'ils vont pouvoir garder la gouvernance de leur Mairie, de leur école et de leur fonctionnement au service de tous, est au moins un leurre sinon un mensonge !

Alors qu'avec une commune similaire comme MENSIGNAC on aurait pu commencer à travailler sur une fusion plus large....mais dans l'avenir !

Mais peut-être pouvez-vous me prouver que j'ai tort et je serai le premier à le reconnaître !

De plus ce qui me chagrine c'est que vous engagiez notre commune sur une voie qui ne semble pas faire l'unanimité, pour ne pas dire mieux, au moment même ou il semblerait que ne souhaitiez pas vous représenter aux prochaines élections, autrement dit, après moi...le déluge.

Je n'ai vraiment aucune animosité contre vous ou le conseil, mais ma famille étant là depuis 1798, je suis très attaché à ma commune, même si je comprends que notre pays a besoin de supprimer un certain nombre de communes trop nombreuses, essayons de le faire avec bon sens et non par décrets décidés entre politiques, mais avec les populations.

Que la municipalité organise un référendum sur la question et nous reparlons !

Espérant avoir une réponse, je vous prie Monsieur le MAIRE , de croire à l'expression de mes meilleurs sentiments ;